

**Avis aux porteurs transmis par Euroclear  
et mis en ligne sur le site internet de SANSO IS**

**OPCVM : « CONVICTIONS MULTIFACTORIELS »**

**CODES ISIN** : Part R - FR0013139292 ; Part S - FR0013139318 ; Part I - FR0013139300

**Objet : Changement de Société de gestion du fonds CONVICTIONS MULTIFACTORIELS**

Paris, le 18/02/2019

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts (S - FR0013139318 ; I - FR0013139300 ; R - FR0013139292) de l'OPCVM « CONVICTIONS MULTIFACTORIELS », ici l'« OPCVM » et nous vous remercions de votre confiance.

**1. L'opération**

**Changement de Société de gestion : suite à la fusion-Absorption de CONVICTIONS AM par SANSO Investment Solutions**

Nous vous informons qu'à la suite de l'acquisition de 100% du capital de CONVICTIONS AM par SANSO Investment Solutions le 31/12/2018, cette dernière a absorbé - par voie de transmission universelle de patrimoine – CONVICTIONS AM.

Ainsi, le gestionnaire financier de votre OPCVM sera désormais SANSO Investment Solutions, société de gestion agréée par l'AMF le 19 octobre 2011 sous le numéro GP-11000033.

Ce changement de société de gestion a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 15 février 2019 et prendra effet le 21 février 2019.

Cette alliance, face aux enjeux de l'industrie de l'Asset Management, notamment en matière de taille critique et à la propulsion grandissante des investisseurs à soutenir un développement durable, s'inscrit dans la droite ligne de notre stratégie d'accélération de notre développement et permettra d'enrichir nos expertises de gestion ainsi que d'étoffer la palette de nos solutions d'investissement au profit de nos clients institutionnels et gestionnaires privés.

Ce rapprochement permettra de donner naissance à un nouvel ensemble totalisant près de 900 millions d'encours sous gestion (au 31/12/2018) qui se positionnera comme un fournisseur de solutions d'investissement et un acteur de référence de l'Investissement Socialement responsable.

**Si les modifications visées aux présentes vous conviennent, vous n'avez aucune action à entreprendre.**

**Si les modifications visées aux présentes ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité de sortir à tout moment de l'OPCVM sans frais dans un délai de un mois à compter de la réception de ce courrier.**

## 2. Les modifications entraînées par l'opération

Les seules modifications affectant votre OPCVM concernent la société de gestion de votre OPCVM qui est SANSO Investment Solutions à compter du 21/02/2019.

Ni la classification de l'OPCVM, ni l'objectif de gestion, ni la stratégie d'investissement, ni les frais, ni les acteurs (dépositaire, gestionnaire comptable, Commissaire aux comptes, centralisateur) ne changent.

- Le profil de risque

Modification du profil rendement/risque	NON
Augmentation du profil rendement/risque	NON
  
- Augmentation des frais NON

## 3. Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons également l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du prospectus qui sont tenus à votre disposition au siège de la société de gestion.

Le Document d'information clé, le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à la société de gestion ou adressée au délégataire de la gestion financière :

CONVICTIONS AM  
15 bis rue de Marignan - 75008 PARIS  
Tél : 01 70 37 39 50 / E-mail : [info@convictions-am.com](mailto:info@convictions-am.com)

La documentation juridique de l'OPCVM modifiée reflète le changement visé aux présentes.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

**Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération visée aux présentes, vous êtes invités à prendre contact avec votre conseiller ou le commercialisateur de l'OPCVM.**

Vous remerciant de votre confiance, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



David Kalfon  
Président